



probleme avec ma maison vendue il y a 6 mois

Par **millon catherine**, le **07/01/2009** à **08:24**

voila, j ai vendu ma maison il y a 6 mois, le nouveau proprietaire a fait intervenir un expert de son assurance pour les motifs suivants: présence d'humidité dans la maison et désordres sur ventilation de fosse. cette maison a été construite, il y a 4 ans par un constructeur qui a effectuée les gros oeuvres, c'est à dire les fondations, les murs, la charpente, les enduits, les gouttières. L'électricité, la plomberie et le carrelages ont été faits par des artisans. L'intérieur a été fait par mon époux et moi meme. Le nouveau propriétaire au dire de l'expert nous dit que l'humidité dans la maison serai dû à un peitit chemin de beton que nous avons fait autour de la maison et que le désordre de la fosse serai dû à un tuyau manquant. L'expert nous somme de nous présenter à notre eancienne maison car notre responsabilité pourrait etre engagée. je voudrais savoir quoi faire , est ce que mon assurance prendra en charge si vraiment ma responsabilité etait effective. je ne sais vraiment pas quoi faire. je vous remercie d'avance pour votre aide. mme millon